

N°	1	6	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil huit Le vendredi 24 octobre à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Débat d'orientation budgétaire 2009	Étaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, MAQUET, PECQUERY, VANSEVENANT. Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. ARCILLON, JACOB (pouvoir à M. Vansevenant), JUMEL, MAUGEZ (pouvoir à M. Pecquery), SENEAL.
DATE DE LA CONVOCAION :	<u>- Débat d'orientation budgétaire 2009</u> M. PECQUERY rappelle que le contexte économique des départements est relativement difficile et qu'il convient de rester circonspect dans ce domaine.
9 octobre 2008	M. BILLARD rappelle que pour 2009, en section investissement, le projet de budget est en hausse puisqu'il tient compte des futurs travaux migrateurs qui devraient normalement se dérouler sur les 1 ^{ers} ouvrages concernés durant la période estivale 2009 (sous réserve que les projets techniques soient suffisamment avancés). Des reports sont également indiqués pour l'équipement de la collectivité en informatique (serveur) et concernant la refonte du site Internet de l'Institution.
NOMBRE DE DELEGUES :	Sur le plan du fonctionnement, les dépenses resteraient conformes au BP 2008 avec seulement 1% d'augmentation : les principales politiques et actions de l'établissement étant reconduites sous les mêmes formes qu'en 2008. La principale dépense dans cette section concerne les charges de personnels qui représentent 62% des dépenses de fonctionnement de l'établissement. Les participations départementales devraient rester à peu près identiques à celles de 2008 (augmentation prévisionnelle de l'ordre de 5%). Il convient de garder en mémoire qu'il ne s'agit que d'une prévision budgétaire qui ne tient pas compte des recettes et des dépenses que l'Institution sera amenée à percevoir et à dépenser au 31/12/08. Si certaines des recettes qu'il est prévu de percevoir avant fin 2008 au titre de l'étude Migrateurs notamment, n'étaient pas enregistrées, ce projet de budget ne pourrait pas être tenu. Les financements qui seront demandés aux Départements tiendront compte de cette réalité financière.
En exercice	15
Présents	8
Votants	10
	<i>Le Conseil d'administration, en accord avec les orientations budgétaires présentées, indique qu'il souhaite que les contributions des Départements restent le plus conformes à celles de l'année 2008.</i>
	Mme MARQUET indique qu'elle aurait aimé recevoir ce projet de BP 2009 avant août de façon à pouvoir l'inscrire au budget du Département de la Seine-Maritime.
	<i>Le Conseil accepte cette demande et les services de l'EPTB seront chargés dorénavant de signifier ce projet de budget à tous les services des départements membres à des dates jugées acceptables pour ces derniers.</i>

**Pour extrait conforme,
Le Président de l'Institution,
Jacques PECQUERY**